

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 mars 2018 N° 190

Gérald DARMANIN présente les résultats de la douane pour l'année 2017

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics a présenté ce matin, les résultats 2017 de la douane à l'occasion d'un déplacement dans les services douaniers du Port de Gennevilliers.

Il a tenu à saluer le travail des 17 000 douanières et douaniers qui œuvrent en métropole, dans les outre-mer et à l'étranger pour protéger nos concitoyens et le territoire français, aider les entreprises dans leur développement à l'international et préserver nos finances publiques.

Le Ministre a en particulier souligné la mobilisation de la douane dans la lutte contre le terrorisme et son financement, notamment par sa contribution au renforcement des contrôles aux frontières. En 2017, plus de 7 millions de personnes ont ainsi été contrôlées par la douane aux frontières de l'espace Schengen.

Gérald DARMANIN a également félicité les agents de la douane ayant contribué au démantèlement de plusieurs dizaines d'organisations criminelles en lien avec les trafics de drogue, de contrefaçon ou d'escroqueries à la TVA. Détaillant les chiffres suivants, il a réaffirmé la nécessité d'amplifier les bonnes performances réalisées et d'accentuer la lutte contre les tabacs de contrebande :

- 862 millions d'euros d'avoirs criminels saisis ou identifiés (en augmentation de 477 % par rapport à 2016) :
- 958 armes à feu saisies (+11,4 %) :
- 66,1 tonnes de stupéfiants saisies sur le territoire national, dont 9,2 tonnes de cocaïne (+142,1 % par rapport en 2016) et 46,1 tonnes de cannabis (+31,3%); 33,8 tonnes de stupéfiants saisies à l'étranger sur renseignement de la douane française. Au total près de 100 tonnes de stupéfiants ont été retirées du marché grâce à l'action de la douane;
- 238,2 tonnes de tabacs de contrebande saisies sur le territoire national et en haute mer (-8%):
- 8,4 millions de contrefaçons interceptées ;
- 268,5 millions d'euros de droits et taxes redressés.

Le Ministre a par ailleurs souligné le rôle de soutien de la douane au dynamisme de l'économie française, à travers ses services de conseil et de facilitations pour l'import-export qui visent à favoriser la compétitivité de nos entreprises et l'attractivité de nos plateformes logistiques à l'international :

- en 2017, le délai moyen d'immobilisation des marchandises atteint presque le seuil des 3 minutes (3'14")
- 1 769 entreprises bénéficient désormais du label douanier OEA (Opérateur économique agréé);
- 2 643 entreprises ont été conseillées gratuitement (+ 6,4 % par rapport à 2016).





Ces performances ont permis à la France de conserver la première place du classement *Doing Business* de la Banque mondiale dans la catégorie « commerce transfrontalier ».

Enfin, le Ministre a rappelé le rôle important de la douane dans la perception de droits et taxes (79,5 milliards d'euros perçus en 2017, +4,6 %) et ses efforts continus pour baisser les coûts de perception, qui s'établissent en 2017 à 40 centimes pour 100 euros collectés.

« Pour cette année 2018, qui marquera les 50 ans de l'Union douanière et les 25 ans de la suppression des frontières intérieures, je compte particulièrement sur l'engagement de l'ensemble des agents des douanes au service des défis majeurs que sont le contrôle aux frontières, la lutte contre le financement du terrorisme, les trafics d'armes, la grande fraude douanière et plus largement la criminalité organisée. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que les moyens de la douane soient renforcés en 2018, afin de lui permettre de se préparer au Brexit et d'amplifier ses résultats dans tous ses domaines d'intervention. » a conclu Gérald DARMANIN.

L'intégralité du document de présentation des résultats 2017 de la douane est consultable en ligne : <u>www.douane.gouv.fr</u>

Contact presse:

Cabinet de Gérald DARMANIN 01 53 18 45 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

